

**Candidature au conseil d'administration
de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries
Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2021**

La personne morale (nom de l'organisme) : Les planteurs volontaires. Association loi 1901

Ayant comme mandataire (nom – prénom) : Bernard de Franssu, agriculteur, administrateur de l'association *Les planteurs volontaires*

(le mandataire est une personne physique, élu.e ou représentant.e légal.e, ayant mandat pour représenter la personne morale)

Et comme délégué (nom – prénom) : Alan Guillou

(cette information est optionnelle, le délégué est une personne physique pouvant être salariée et ayant délégation du mandataire pour représenter la personne morale)

Porte sa candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries

(cocher la case - un seul choix possible)

pour un des 13 sièges des représentants régionaux, au titre de la région.....

pour un des 9 sièges non régionalisés , au titre du collège 1 « Arbre Hors-Forêt »

pour un des 9 sièges non régionalisés , au titre du collège 2 « Agriculture »

pour un des 9 sièges non régionalisés , au titre du collège 3 « Environnement – Développement rural »

Motivation de votre candidature (profession de foi) :

(rédaction libre, ne dépassant pas une page –NB : la motivation porte bien sur la candidature de la personne morale mais pourra aussi mettre en avant des éléments concernant le mandataire et ou délégué)

Notre association, *les planteurs volontaires*, œuvre depuis 2013 dans les Hauts de France pour réhabiliter techniquement et culturellement les arbres champêtres auprès d'une profession trop longtemps restée « oubliée » de leur potentiel. **Dans une démarche citoyenne, participative, impliquante et inclusive, nous avons permis à 8 500 « planteurs volontaires », « habitants paysagistes », citoyens, élèves de lycées agricoles, détenus, jeunes sous main de justice etc. de planter plus de 170 000 arbres sur terrains privés agricoles.** Cette démarche motive la concertation et le **dialogue territorial** entre des publics, des parties prenantes, qui (re)découvrent combien l'arbre est un formidable motif **à être et à faire ensemble** ! Les agricultrices et agriculteurs qui nous font confiance, sont celles et ceux qui en se mobilisant concrètement en faveur de leur environnement de proximité alimentent les espoirs d'une époque. Ils engagent pleinement leur profession sur la voie du

développement durable et réduisent ainsi un peu plus l'écart entre ce qui a déjà été fait et tout ce qu'il reste encore à accomplir. Aussi, vous comprendrez la philosophie qui anime notre projet associatif quand il s'agit d'œuvrer pour le bien commun : l'alimentation, la ressource en eau, la notion de grand paysage, la biodiversité, l'enjeu climat, la protection des sols, la ressource énergétique... De nombreux enjeux qui se jouent au milieu des champs.

Depuis plusieurs années notre association siège au CA de l'*AFAC agroforesteries* ou elle défend avec d'autres un arbre multifonctionnel, répondant aux enjeux de l'urgence climatique, puissant dénominateur commun dans une société trop souvent clivée.

Nous avons, à travers cette vision sociale et sociétale de l'arbre apporté modestement au sein de l'*AFAC*, un peu de notre expertise, un peu de notre sensibilité et de notre expérience pour parler **d'une agroforesterie démocratisée, comprise et partagée par le plus grand nombre.**

Parallèlement, au sein de la commission du *fond pour l'arbre*, fort d'une longue expérience dans l'hybridation des ressources financières, nous avons partagé notre savoir-faire et nos expériences en matière de levée de fonds privés.

Notre structure a également été l'une des chevilles ouvrières de la constitution de l'*Afac des Hauts de France*. Âpre combat collectif pour faire avancer sur le territoire le moins boisé de France la cause de l'arbre champêtre et aujourd'hui, **fédération d'opérateurs et d'universitaires portants un message et des actions concrètes en faveur des agroforesteries.**

Parce que nous partageons de longue date les valeurs de l'*AFAC agroforesteries*, parce que notre projet s'extrait aujourd'hui de sa région d'origine, parce que **nous avons ce goût du collectif et que nous n'avons jamais cessé de parcourir les liens qui nous unissent à travers les arbres**, nous proposons notre candidature non régionalisée au titre du collège « arbre hors-forêt ».

Que poussent les arbres,

que soit salué l'engagement de celles et ceux qui fondent l'avenir en les plantant.

Le conseil d'administration des *planteurs volontaires*